

TRANSACTION :

SUBSTITUTION DE MANDATAIRE⁽¹⁾

N° VH 01001 (registre du mandataire)

Entre les soussignés, ci-après dénommés «LE MANDANT» et «LE MANDATAIRE» :

LE MANDANT⁽²⁾

Titulaire :

Christophe BERGOGNE
Conseil en immobilier d'entreprise
VUDENHAUT-IMMO GAILLAC
Activité- Logistique Bureaux- Commerce
VUDENHAUT-IMMO
8 Impasse de la voie Ferrée
81600 GAILLAC
christophe.bergogne@vdh-immo.com
www.vudenhaut-immo.com

LE MANDATAIRE⁽²⁾



ABAFIM PRESTIGE



SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes
Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955
délivrée le 28/03/2019 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE
16 Avenue de la Marne – 65 000 TARBES - FRANCE
Garantie Financière : QBE Insurance (Europe) LIMITED
Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX

représentée par l'agent commercial indépendant

M. Arnaud LORGEUX

Tél. : 06-89-79-06-25

Inscrit au RCS de Toulouse

Siret :380 810 671

Inscription au registre

des Mandats N° VH 01001

IL A ÉTÉ FAIT ET CONVENU CE QUI SUIT :

MISSION

Par ces présentes, le mandant ayant reçu mandat arrivant à échéance au plus tard le : **01-03-2023**

sauf révocation, donne pouvoir au mandataire ci-dessus désigné pour négocier le(s) bien(s) et droits immobiliers ci-après désignés aux prix, charges et conditions suivantes.

PARAPHES

(1) A utiliser seulement si le mandat du client autorise la substitution.

(2) A compléter ou mettre le tampon de l'agence s'il répond à toutes les informations obligatoires (nom commercial, dénomination sociale, forme, capital social, n° RCS et SIREN).

DESIGNATION

Un terrain constructible situé au 89 Chemin des Izards 31200 TOULOUSE aux références cadastrales suivantes : AI 000 27-31-32-33-47-48 pour une superficie annoncée par le mandant de : 15266 m2.

CONDITIONS

Aux fins ci-dessus, le mandant s'engage à permettre au mandataire d'accomplir sa mission dans les limites des pouvoirs conférés par le mandat initial ; le mandataire est autorisé à diffuser « uniquement le bien en Off Market ».

PRIX

Le mandataire ne pourra vendre à un prix inférieur à 2 290 000 € TTC

Rémunération comprise, à la charge de l'acquéreur : 8% HT soit 183 200 € HT - 219 840 € TTC

DURÉE

La validité de la substitution de mandat est limitée à la durée du mandat initial, soit le 02-03-2022

Le mandant s'oblige à avertir le mandataire de la révocation du mandat initial.

RÉMUNÉRATION

Dans le cas où la transaction est réalisée par l'agence mandataire les honoraires seront partagés dans les proportions suivantes : 50 % pour l'agence mandataire et 50% pour le mandant soit 109 920€ TTC chacun.

RÉDACTION D'ACTE ET PERCEPTION DES FONDS

La rédaction de l'acte sous seing privé devra être dévolue au mandant.

Fait à TOULOUSE , le 17/06/2022

En 2 exemplaires dûment signés dont un pour le mandant, un pour le mandataire.

LE MANDANT

Lu et approuvé,
bon pour substitution de mandataire

LE MANDATAIRE

Lu et approuvé
bon pour acceptation de substitution de mandataire

Mots nuls...0

Lignes nulles...0